



# Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée

Distr. générale  
23 juillet 2018  
Français  
Original : anglais

## Groupe de travail sur la coopération internationale

Vienne, 16 octobre 2018

### Ordre du jour provisoire annoté

#### Ordre du jour provisoire

1. Questions d'organisation :
  - a) Ouverture de la réunion ;
  - b) Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
2. Problèmes rencontrés dans l'accélération du processus d'extradition, notamment la prise en compte de la santé, de la sécurité et d'autres questions touchant aux droits de l'homme, ainsi que les stratégies judiciaires mises en œuvre par les prévenus pour retarder l'exécution d'une demande d'extradition.
3. Autres questions.
4. Adoption du rapport.

#### Annotations

##### 1. Questions d'organisation

###### a) Ouverture de la réunion

La réunion du Groupe de travail sur la coopération internationale s'ouvrira le mardi 16 octobre 2018 à 10 heures.

###### b) Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

À sa quinzième réunion, tenue le 22 janvier 2018, les membres du Bureau élargi de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée ont été invités à examiner la proposition concernant la tenue, par le Groupe de travail sur la coopération internationale, d'une réunion supplémentaire d'une journée en marge de la neuvième session de la Conférence.

À la seizième réunion du Bureau élargi, tenue le 28 février 2018, le Président de la Conférence a fait savoir que, aucune objection n'ayant été formulée à ce sujet, la date de la réunion supplémentaire d'une journée du Groupe de travail avait été fixée au 16 octobre 2018.

Le 9 juillet 2018, le Bureau élargi a approuvé, par consensus tacite, l'inscription d'un point additionnel à l'ordre du jour du Groupe de travail, intitulé « Problèmes rencontrés dans l'accélération du processus d'extradition, notamment la prise en compte de la santé, de la sécurité et d'autres questions touchant aux droits de



l'homme, ainsi que les stratégies judiciaires mises en œuvre par les prévenus pour retarder l'exécution d'une demande d'extradition ».

**2. Problèmes rencontrés dans l'accélération du processus d'extradition, notamment la prise en compte de la santé, de la sécurité et d'autres questions touchant aux droits de l'homme, ainsi que les stratégies judiciaires mises en œuvre par les prévenus pour retarder l'exécution d'une demande d'extradition**

À sa huitième réunion, tenue à Vienne du 9 au 13 octobre 2017, le Groupe de travail sur la coopération internationale a suggéré des thèmes à examiner lors de ses futures réunions (voir [CTOC/COP/WG.2/2017/4-CTOC/COP/WG.3/2017/4](#), par. 38). Le Secrétariat, en ayant pris connaissance, en a proposé d'autres, à faire approuver par le Bureau élargi de la Conférence.

À la neuvième réunion du Groupe de travail, tenue à Vienne du 28 au 31 mai 2018, un grand nombre de thèmes liés à l'extradition, dont certains suggérés par le Groupe de travail, ont été examinés au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Examen des problèmes rencontrés dans les procédures d'extradition : a) consultations entre État requis et État requérant ; b) mise en commun des informations concernant les procédures d'extradition ; et c) assistance technique fournie aux niveaux régional et mondial pour soutenir les autorités centrales ».

Il a été décidé que le Groupe de travail poursuivrait l'examen des questions liées à l'extradition à sa dixième réunion et se concentrerait sur les problèmes rencontrés dans l'accélération du processus d'extradition, notamment la prise en compte de la santé, de la sécurité et d'autres questions touchant aux droits de l'homme, ainsi que les stratégies judiciaires mises en œuvre par les prévenus pour retarder l'exécution d'une demande d'extradition.

**Documentation**

Document d'information établi par le Secrétariat sur les problèmes rencontrés dans l'accélération du processus d'extradition, notamment la prise en compte de la santé, de la sécurité et d'autres questions touchant aux droits de l'homme, ainsi que les stratégies judiciaires mises en œuvre par les prévenus pour retarder l'exécution d'une demande d'extradition (CTOC/COP/WG.3/2018/5)

**3. Autres questions**

L'attention du Secrétariat n'ayant été appelée sur aucune question relevant du point 3 de l'ordre du jour, aucun document n'est actuellement prévu pour ce point.

**4. Adoption du rapport**

Le Groupe de travail adoptera un rapport sur sa réunion, dont le projet sera rédigé par le Secrétariat.

## Annexe

### Projet d'organisation des travaux

<i>Date et heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Intitulé ou description</i>
<b>Mardi 16 octobre</b>		
10 heures-13 heures	1 a)	Ouverture de la réunion
	1 b)	Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
	2	Problèmes rencontrés dans l'accélération du processus d'extradition, notamment la prise en compte de la santé, de la sécurité et d'autres questions touchant aux droits de l'homme, ainsi que les stratégies judiciaires mises en œuvre par les prévenus pour retarder l'exécution d'une demande d'extradition
15 heures-18 heures	2	Problèmes rencontrés dans l'accélération du processus d'extradition, notamment la prise en compte de la santé, de la sécurité et d'autres questions touchant aux droits de l'homme, ainsi que les stratégies judiciaires mises en œuvre par les prévenus pour retarder l'exécution d'une demande d'extradition ( <i>suite</i> )
	3	Autres questions
	4	Adoption du rapport